



**RESEAU FEMMES AFRICAINES POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE***Coordination
Régionale Afrique Centrale*

Case N° 3/B Camp Emile Biayenda, Forêt de la Pate d'Oie,
Diata Brazzaville - République du Congo

E.mail : mbendomj@gmail.com tél. : 00242066256093
Ou moniqueyigbedek@yahoo.fr Tél 00237699857469

Rapport annuel 2022 du REFADD



Photo COP27, Sharm-El-Sheikh 2022

Fait à Yaoundé le 10 Avril 2023

Par M.C BISSECK Epse YIGBEDEK
Coordinatrice Régionale du REFADD

Rapport annuel 2022 du REFADD

Introduction :

La Coordination Régionale du REFADD vous présente ci-dessous, le rapport synthétisé et annuel de l'année 2022. Celui-ci arrive deux ans après l'apparition du COVID19 en 2020. Les années 2020 et 2021 étant passées sans activité réelle pour le réseau.

En effet, la période du Covid19 a été très rude pour les activités du REFADD. Nous avons pu seulement tenir un seul atelier en juillet 2021, et qui portait sur une Seule Santé ou le « One Health ». A part ça, nous pourrions affirmer sans risque de nous tromper que nous avons passé deux années blanches au REFADD. Malheureusement ou heureusement que c'est le cas pour plusieurs organisations. Ce n'est qu'en 2022 que le REFADD a commencé à se relever avec la participation à certaines activités que nous allons essayer relater ci-dessous.

1°) Atelier de restitution d'ECOFAC VI :

Le 10 mai 2022, nous avons fait une requête auprès de l'Union Européenne (UE), en leur rappelant l'enfant pauvre qu'est la thématique genre dans leurs programmes d'activités en Afrique Centrale. Cette lettre a été relayée par le Point Focal REFADD Gabon lors d'un atelier de l'UE à Libreville. Cette lettre faisait suite à la participation de la Coordinatrice Régionale du REFADD aux ateliers de restitution des résultats d'ECOFAC 6 au Cameroun. Elle a ainsi décidé de saisir l'UE pour la question de Genre, qui pour elle n'apparaissait presque pas dans les deux restitutions qu'elle a suivies. Cette lettre disait essentiellement que, je cite : « Madame l'Ambassadrice de l'UE, après plus de 30 ans d'intervention continue de l'Union Européenne, bailleur leader en Afrique Centrale, nous venons tirer la sonnette d'alarme sur la nécessité de définir un axe programmatique clair sur la question de Genre, y compris auprès des populations Autochtones du Bassin du Congo. Nous avons pris l'initiative, de vous contacter suite à notre participation et à vos interventions respectives sur la fin d'ECOFAC VI et l'arrivée de Natur'Africa lors du comité de pilotage régional ECOFAC à Douala en mai 2021 et plus récemment à Yaoundé lors du Comité de suivi national ECOFAC. Au vu de ce qui précède, notre requête vise donc à discuter prochainement en profondeur avec la Délégation de l'Union Européenne à Libreville, en marge du PFBC, afin de définir une feuille de route sur cette thématique, dans le cadre des programmes nationaux de l'Union Européenne de « Natur'Africa ».

Nous avons effectivement, en marge de la Conférence pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), bel et bien poursuivi les discussions avec l'UE, et avons eu des échanges prometteurs dont nous espérons toujours recevoir une suite favorable.

2°) Conférence du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)

Deux membres du REFADD en les personnes de la Coordinatrice Régionale et de la Coordinatrice Régionale Adjointe ont participé à Libreville au Gabon à la Conférence du PFBC en juillet 2022. Notre participation a été prise en charge par le PFBC à qui nous disons sincèrement merci ici. Le Point Focal et un autre Membre du REFADD Gabon y ont aussi participé. Pendant ladite conférence, la Coordinatrice Régionale a fait une présentation dans un Site Event du FERN. (FERN est une organisation non gouvernementale créée en 1995 pour suivre l'implication de l'Union européenne dans les forêts et coordonner les activités des ONGs à l'échelon européen), sur la politique Genre dans la protection et la restauration des forêts. Il était question de donner des arguments qui puissent renforcer le rôle des femmes dans la restauration des paysages forestiers en général et dans le Bassin du Congo en particulier.



En marge du PFBC, la Coordinatrice Régionale a participé à une table ronde organisée par Climate Focus, et qui portait sur l'engagement de la Société Civile dans la prise de décision en matière de forêts et des opportunités de communication aux décideurs. Cette table ronde avait pour but de dégager les arguments supplémentaires qui devaient davantage contribuer à l'étude du « Forest Declaration Assessment 2022 dans le Bassin du Congo », et surtout de montrer comment atteindre les objectifs 2030 dans le secteur forestier ? Une vidéo d'interview de la Coordinatrice Régionale du REFADD de 3 minutes a été enregistrée par Climate Focus, et dont voici ci-après le lien :

« file:///C:/Users/pc/Desktop/NEW%20DATAS/Climate%20Focus1/Dossier%20Travail%20C3%A0%20faire/Interview%20with%20Monique%20Catherine%20Bisseck%20Euse%20Yigbedek,%20regional%20coordinator%20of%20REFADD_files/REGIONAL-QA-Catherine-1024x536_002.webp) »

Nous avons aussi participé en marge du même PFBC à la publication du document sur l'Etat des forêts du Bassin du Congo.

Toujours en marge de cette conférence, et à l'initiative de la Coordinatrice Régionale Adjointe, une rencontre a été organisée avec le directeur de l'Organisation Internationale du Bambou et du Rotin pour l'Afrique Centrale (INBAR), pour relancer la collaboration avec le REFADD. A la suite de cette rencontre, la Coordinatrice Régionale Adjointe avait pris l'engagement de préparer une proposition de projet commune qui sera soumise aux Bailleurs par INBAR afin relancer cette collaboration. Cette proposition de projet est en cours d'élaboration.

Par ailleurs, nous avons rencontré les experts de l'Union Européennes et avons discuté d'une probable collaboration dans l'avenir (voir détails ci-dessus).

Le PFBC s'est tenu du 5 au 8 Juillet 2022 à Libreville au Gabon.

3°) Participation du REFADD au Congrès des Aires Protégées à Kigali au Rwanda :

Nous avons préparé et soumis une proposition d'activité aux organisateurs dudit congrès. Cette activité avait été acceptée. Il était question de faire un atelier thématique, basé essentiellement sur les populations rurales, en relevant particulièrement la question de Genre, et le rôle différencié des riverains (femmes et/ou hommes) vis-à-vis des Aires Protégées en zones rurales. Nous proposons aussi d'échanger sur l'impact du changement climatique sur les Aires protégées et les conséquences sur les populations riveraines.



Le groupe de présentateurs trois ou quatre personnes, étaient supposé prendre la parole tour à tour pour parler de la thématique transversale du Genre en rapport avec les Aires Protégées, en relevant essentiellement la place de la femme rurale riveraine de l'Aire Protégée ainsi que de l'impact des changements climatiques sur leur vie quotidienne. Ce groupe devait faire à la fin de l'atelier, des suggestions ou recommandations sur ce que devrait être le rôle et les avantages ou encore les bénéfices de chaque groupe d'acteurs riverains des Aires protégées en Afrique Centrale. Il prévoyait aussi faire des suggestions sur le rôle des Aires Protégées dans l'adaptation des riverains au changement climatique.

Malheureusement, il n'y avait pas assez de fonds pour une prise en charge des personnes proposées pour cette activité. Le REFADD a été représenté uniquement par la Coordinatrice Régionale Adjointe qui est basée sur place à Kigali au Rwanda, comme simple participante, n'étant pas seule capable de présenter l'activité du REFADD qui avait été retenue par le Congrès.

APAC a eu lieu du 18 au 23 Juillet à Kigali au Rwanda

4°) Contribution du REFADD au travail de Climate Focus :

Pour le compte du REFADD, nous avons répondu à un appel à proposition de Climate Focus au courant de l'année 2022. Il était question de : l'évaluation des déclarations internationales sur les Forêts en 2022 : une évaluation régionale, et du suivi des progrès réalisés au regard des objectifs fixés dans le bassin du Congo par la Coopération internationale. Le REFADD a contribué sur deux volets à savoir :

Volet1- Commenter les questions de recherche, la structure et les messages clés du rapport qui étaient en élaboration par Climate Focus et qui portaient sur l'évaluation des déclarations sur les forêts dans le Bassin du Congo ;

Volet 2- Recueillir et analyser les données au niveau national, selon le cadre analytique et les indicateurs mondiaux de la « Forest Declaration Assessment » fournis par Climate Focus, au Cameroun, en République démocratique du Congo et en République du Congo ;

Le REFADD a contribué dans les trois pays à la production de ce rapport, particulièrement sur les questions du Genre. Voir publication en ligne : <https://climatefocus.com/publications/> et ou

<https://climatefocus.com/publications/regional-assessment-2022-tracking-progress-towards-forest-goals-in-the-congo-basin/>

Selon les Responsables de Climate Focus, les copies physiques nous ont été envoyées à l'adresse du Point Focal REFADD Cameroun, nous attendons encore de les recevoir. Après réception, certaines copies seront envoyées dans les pays qui ont participé à la publication. Pour les autres, le lien du rapport est disponible sur le Site Web de Climate Focus ci-dessus.

5°) Partenariat du REFADD au Projet Palm Trees :

En août 2022, nous avons en collaboration de l'Université de Yaoundé, l'Université de Oxford et l'Université de Pretoria, soumis une proposition de projet qui a été retenue et qui est supposée commencer mi- avril 2023. Le REFADD va participer dans ce programme Pan Africain de recherches sur les risques de catastrophes et leurs impacts sur les groupes vulnérables, intitulé en anglais : A Pan-African and Transdisciplinary Lens on the Margins: Tackling the Risks of Extreme Events (PALM-TREES).

C'est un programme de recherche-action et de renforcement des capacités, dans quatre régions d'Afrique : l'Afrique du Sud, l'Afrique de l'Est, l'Afrique Centrale et de l'Ouest, en partenariat avec les Universités de Oxford au UK, l'Université de Pretoria en Afrique du Sud et l'Université de Yaoundé I au Cameroun. En Afrique Centrale, deux pays sont concernés par ce projet : La RDC et le Cameroun. Financé par le CRDI (Centre de Recherche pour le Développement International) et le FCDO, (Foreign, Commonwealth & Development Office).

Ce projet vise à recadrer notre compréhension des événements climatiques extrêmes et dangereuses, et à examiner comment les personnes vulnérables les expérimentent au jour le jour, et ce, à travers l'Afrique, en matière de climat et en matière d'agriculture.

Par ailleurs, PALM-TREES va examiner les impacts de ces événements extrêmes et la façon dont ils exacerbent les inégalités entre les sexes et autres inégalités socio-économiques qu'expérimentent les personnes vivant avec le handicap par exemple.

Ce projet a une durée de 3 ans et demi : avril 2023 à décembre 2026. Deux membres du REFADD y ont été retenus à travers leurs deux CV, Mme Monique YIGBEDEK, et Mme Eulalie BASHIGE.

6°) Participation du REFADD à la COP27

La Coordinatrice Régionale du REFADD a participé à la COP27 en novembre 2022 grâce à l'appui financier de Climate Focus qui avait prévu avoir la contribution de cette dernière à certains de ses événements de la COP27. Nous profitons de l'occasion pour lui dire sincèrement merci ici.



a) **Site Event Climate Focus** : Le premier événement a eu lieu le 10 novembre 2022 et où la Coordinatrice Régionale du REFADD a fait une présentation sur la Prise en compte du genre dans les politiques publiques forestières et économiques : Avancées législatives récentes et besoins de mise en œuvre : Quels indicateurs de suivi? Quels résultats ? Et Quels blocages ?

Sur les avancées législatives récentes et besoins de mise en œuvre : Elle a souligné que les pays du bassin du Congo intègrent de façon croissante la question de genre dans leurs politiques publiques et économiques, reconnaissant ainsi l'importance d'inclure les femmes dans les différentes sphères de décision. Mais, malgré ces avancées de forme qui sont l'inclusion des questions de genre dans les lois nationales et les politiques publiques, la mise en œuvre de cette inclusion au niveau local dans le cadre juridique des forêts reste limitée.

- Ceci est dû notamment aux pratiques traditionnelles (us et coutumes) qui tendent à exclure les femmes de la propriété et de la gestion forestière et même foncière;

- D'autres pratiques qui touchent aussi le genre résultent entre autres du fait que les décisions relatives aux forêts – ou ayant un impact sur les forêts – touchent les portefeuilles de nombreux ministères, dont les objectifs ne sont pas toujours cohérents;
- Au Cameroun, par exemple, une politique nationale sur le genre intègre les femmes dans le développement économique du pays. Celle-ci fait en partie référence au genre dans la gestion des forêts et l'exploitation de leur ressource;
- En République Démocratique du Congo, la loi No. 15/013 du 1er août 2015 inclut le genre dans la communauté forestière en mentionnant le besoin de représentation des femmes dans le comité de gestion local, le conseil des anciens et le comité local de suivi de chaque concession forestière communautaire;

Cependant, aucune des stratégies disponibles ne répond à la participation équitable dans le développement et la mise en place des politiques forestières. Guillaume, E. (2019). *Community forestry: Opportunity or mirage for women in the Congo Basin?*

- Il faut donc élaborer des indicateurs qui permettraient d'apprécier le degré d'atteinte des objectifs de prise en compte du genre dans les politiques forestières et économiques ;
- Pour élaborer ces indicateurs, il faudrait : Des lois justes et fortes ; un système de suivi et une mise en œuvre efficaces ; une augmentation de la transparence des décisions et des informations dans le secteur forestier ;
- Pour cela il faudrait faire une analyse situationnelle de chaque milieu pour bien définir les indicateurs, Y compris les indicateurs sex-spécifiques (une analyse des disparités entre les sexes et faire une cartographie sociale);
- Pour les indicateurs développés dans le rapport que Climate Focus a publié, on ajouterait tout simplement la question de genre sur les indicateurs en rapport avec les Objectifs Forestiers; sur la Production et le développement durables; sur le Financement et la sur Gouvernance ;

Quels résultats ?

- La prise en compte effective du genre dans tous les processus de développement, y compris dans les lois et règlement des pays de la sous-région (exemple, les constitutions des pays de l'Afrique Centrale) toutes prônent l'égalité des droits entre toutes les couches de la population;
- la représentativité, l'autonomisation des femmes, et le renforcement de leurs droits et de leur pouvoir ;
- On aboutirait ainsi à une certaine égalité.

Quels blocages ?

- Les us et coutumes
- Faible représentativité des personnes concernées par le sujet,
- Le manque de capacité et d'endurance des femmes à mener des plaidoiries révolutionnaires et modernes jusqu'au bout ;
- Absence d'autonomie des femmes (financière, liberté, etc...) autres facteurs comme les femmes au foyer, mère d'enfants etc.... ;
- Absence de financement local, régional, et même international pour une mise en œuvre et une application efficaces des mesures de changement élaborées;
- Absence de volonté politique dans les pays ;

Conclusion :

- Les questions liées au genre ne sont pas encore prises en compte dans la politique nationale forestière des pays du Bassin du Congo de façon homogène;

- Il n'y a pas eu jusqu'à présent d'impact tangible sur la représentation et la participation des femmes dans le développement et la mise en œuvre des politiques forestières;

Pour renverser la tendance:

- Il est question de renforcer le plaidoyer pour la participation et la prise en compte effective de la question de genre dans les politiques publiques forestières et économiques afin de renforcer les avancées législatives. Un bon exemple est l'augmentation du nombre des femmes sur les bancs du parlement au Rwanda. Ce qui a permis de réaliser des avancées législatives importantes en matière de parité homme-femme, notamment en ce qui concerne les droits fonciers ou l'accès à la contraception.

b) Site Event REFADD- REFACOF : Accès des femmes africaines aux financements climatiques : Illusion ou réalité ?

Le 14 novembre 2022 au Pavillon de la COMIFAC: Cécile NDJEBET du REFACOF et Monique YIGBEDEK du REFADD, ont fait une présentation qui avait pour titre : Accès des femmes africaines aux financements climatiques : Illusion ou réalité ?



Pour commencer cette présentation, les deux oratrices ont d'abord fait une brève présentation de leurs deux structures à savoir : Le REFACOF et le REFADD (voir leur Site Web). Ensuite, elles ont parlé des Guichets de financement pour les changements Climatiques, et ont particulièrement insisté sur le Genre dans la finance Climatique. Elles ont rappelé les promesses de Glasgow, et donner des informations sur l'Alliance Mondiale des Femmes du Sud pour la Tenure et le Climat "WIGSA", l'appel à l'action, la stratégie de mobilisation financière pour les femmes, les principales recommandations et la conclusion.

Elles ont ensuite cité M. Emmanuel SECK (ENDA Energie-Sénégal) qui a déclaré pendant cette COP27 que : «*Nous parlons de financement et des mécanismes de financement sans jamais voir l'argent* ». Pourtant ce ne sont pas les guichets qui manquent, encore moins leur publicité ».

Elles ont ensuite présenté certains guichets que sont : Le Fonds d'investissements climatiques ; La Banque Africaine de Développement (BAD), qui est l'une des Agences d'exécution des fonds climatiques en Afrique ; le Fonds spécial pour les changements climatiques, qui contribue à la réalisation des objectifs du Sommet mondial pour le développement durable et les objectifs de développement du Millénaire etc. ... Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), Constitué de dons et de financements privés visant à couvrir les coûts additionnels de transformation de projets de développement en investissements, générant des bénéfices environnementaux globaux à l'intention des pays africains. Le Fonds Vert pour le Climat (FVC), qui est le Fonds mondial créé pour appuyer les efforts des pays en voie de développement et répondre au défi que représente le changement climatique. Il Aide les pays en voie de développement à limiter ou à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et à s'adapter au changement climatique ; Le Fonds d'adaptation, qui est un fonds international qui finance les projets et les programmes visant à aider les pays en développement à s'adapter aux effets néfastes du changement climatique; L'Alliance financière africaine sur le changement climatique (AFAC), qui vise à placer le secteur financier au centre de l'action climatique en Afrique; African Wildlife Foundation, avec pour rôle principal de s'assurer que la vie sauvage et les terres sauvages prospèrent dans l'Afrique moderne; Le Fonds Bleus du Bassin du Congo, en construction.

Parlant du genre dans la finance climatique et les promesses de Glasgow, il a été rappelé que la promesse historique de 1,7 milliard de dollars (US) de financement faite à Glasgow, lors de la CdP-26 de la CCNUCC, par les gouvernements et les bailleurs de fonds pour soutenir les droits collectifs et territoriaux des peuples autochtones (PA) et des communautés locales (CL) représente un pas dans la bonne direction;

Par ailleurs, l'engagement de plusieurs gouvernements en faveur de l'égalité de genre a été relevé :

- Le Canada s'est engagé à consacrer 80% de ses 4,3 milliards de dollars (US) d'investissement dans l'action climatique sur les cinq prochaines années, au travail en matière d'égalité des genres ;

- Le Royaume-Uni travaille actuellement à expliquer comment 223 millions de dollars (US) de financement permettront d'aborder le double défi des inégalités entre les genres et du changement climatique ;
- Les États-Unis vont investir au moins 14 millions de dollars (US) du Fonds d'action pour l'équité et l'égalité des genres (Gender Equity and Equality Action Fund) dans la programmation des activités de lutte contre le changement climatique tenant compte du genre; etc.

Pour suivre la tenue de ces promesses, l'Alliance Globale des Femmes du Sud pour la Tenure et le Climat (WiGSA) a ainsi lancé un Appel à l'Action.

C'est quoi l'Alliance Mondiale des Femmes du Sud pour la Tenure et le Climat?

- C'est une coalition mondiale des organisations, associations et groupes de femmes et filles autochtones, des afro-descendantes, des femmes des communautés locales qui partagent les mêmes valeurs, la même mission, les mêmes objectifs et les mêmes aspirations sur leur rôle, leurs connaissances endogènes, leurs expériences et capacités dans la promotion du développement durable, équitable et participatif;
 - C'est un regroupement intercontinental des femmes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine;
 - C'est aussi une plateforme mondiale de plaidoyer et de renforcement des capacités pour un accès direct des femmes du Grand Sud aux financements climatiques ;
 - Enfin, c'est un mouvement mondial d'organisations, associations et groupes de femmes indépendants et expérimentés ayant un enracinement physique sur leur territoire et qui travaillent et agissent de manière collective pour l'atteinte de leurs objectifs et la réalisation de leur mission et de leur vision.
- Quelle est la mission de l'Alliance?
 - Sa mission est de renforcer l'autonomisation des femmes dans le monde entier en plaidant pour que les financements climatiques atteignent pleinement et directement les femmes et les filles autochtones, les Afro-descendantes africaines et des communautés locales qui sont en première ligne de l'action climatique, de la gestion durable des ressources naturelles, de la conservation de la biodiversité, de la protection et de la restauration de leurs territoires.

C'est quoi l'appel à l'action de l'Alliance?

- Les femmes et les filles autochtones, les afro-descendantes et des communautés locales ne doivent pas être des laissées-pour-compte dans les financements climatiques ;
- La promesse de financement de la COP26 de Glasgow doit se traduire en réalité concrète et doit atteindre directement les femmes et filles autochtones, les afro-descendantes et les communautés locales.

Principales recommandations :

Dans son paragraphe 31 : « Le Fonds Vert Climat offre un accès simplifié et amélioré au financement, notamment par accès direct, en fondant ses activités sur une approche qui laisse l'initiative aux pays, et il encourage la participation des parties prenantes concernées, notamment des groupes vulnérables, en tenant compte des aspects liés à la problématique hommes-femmes ».

Pour nous, il faut aller plus loin, sachant que les textes sont bien élaborés, mais la pratique difficile. Surtout, pour ce paragraphe 31 ci-dessus, il faut des entités accréditées, les autorités nationales désignées, les points focaux et les partenaires d'exécution des activités relevant du Programme de préparation et de soutien préparatoire du FVC qui pour nous sont des grosses barrières d'accès.

Nous souhaitons donc vivement que Sharm el Sheikh puisse rappeler les engagements pris à Glasgow, et prendre en compte dans ses conclusions cette problématique majeure qui est l'accès simplifié des femmes et des filles aux financements relatifs à l'atténuation et/ou à l'adaptation des effets du changement climatique, la protection des terres, des écosystèmes et de la biodiversité.

c) Rencontre avec le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC

En marge de la COP27, le REFADD, le REJEFAC et le RECEIAC ont pu rencontrer le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, et ont échangé sur leur habituelle collaboration et sur leur avenir commun.

7°) Autres actions de l'année 2022 :

Nous avons participé à un Webinaire de la francophonie du 08/06/2022, sur l'année des océans ;

Du 20 au 21 septembre 2022, nous avons participé à Mbankomo, non loin de Yaoundé Cameroun à un atelier sur la recherche des besoins réels de la population. Comment la recherche peut répondre en termes de développement ? Il a été dit que si les résultats de la recherche sont effectivement mis en œuvre, la recherche contribuerait assez souvent au développement des populations.

Le 10 Juin 2022 : Nous avons participé à la célébration de la journée de l'environnement à la fondation Freidrich Eberh à Yaoundé au Cameroun avec une présentation sur une **Approches de Gestion durable : Restauration des terres par les femmes au moyen des solutions fondées sur la nature**. Il était question de parler du concept qui s'appuie sur des décennies de travaux entrepris par toutes les composantes de l'UICN, en particulier la Commission de la gestion des écosystèmes (CGE) et sur les principes et cadres existants tels que l'approche par écosystème de la Convention sur la diversité biologique et ses 12 Principes, et que ce concept est particulièrement pertinent pour la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Le 15 juin 2022 ; nous avons participé au Webinaire sur le nouvel instrument de la coopération au développement et de la coopération internationale : mécanisme et priorité environnementaux ;

Nous avons postulé en partenariat du REPALEAC, la COMIFAC, le REFADD et Alinéa du Canada à un appel à projet sur le Bassin du Congo. Malheureusement nous n'avons pas été sélectionnés.

La Coordinatrice Régionale a aussi pris part au GTBAC 34 à Kinshasa qui devait examiner le draft du cadre mondial pour la Biodiversité post2020 et préparer la participation des pays de la COMIFAC à la COP15 sur la Biodiversité.

FERN, à travers Marie Ange Kalanga, a invité le REFADD à participer à une rencontre en Europe avec l'UE. Malheureusement, le temps n'était pas suffisant pour obtenir le visa de la Belgique au Cameroun. Néanmoins, nous avons pu participer à la rédaction de la déclaration de la société civile sur les forêts en Afrique Centrale, et participé en ligne à certains ateliers sur le sujet (voir Déclaration sur le Site de FERN indiqué ci-dessus).

Les éléments du Rapport financier seront finalisés par la Trésorière Régionale, Point Focal REFADD de la République du Congo et publiés par les mêmes voies.